



Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Points 14, 117 et 136 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal
2018-2019**

Modalités de la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

**Incidences sur le budget-programme du projet de résolution
[A/72/L.9](#)**

Trente-cinquième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

Rectificatif

Remplacer le paragraphe 10 par le paragraphe ci-dessous.

10. Compte tenu des recommandations qu'il a formulées plus haut aux paragraphes 4 et 7, le Comité consultatif recommande que la Cinquième Commission informe l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution [A/72/L.9](#), il faudra inscrire des crédits supplémentaires d'un montant de 656 144 dollars, à imputer sur le fonds de réserve, dans le budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, à savoir 73 000 dollars au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble), 518 800 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 64 344 dollars au chapitre 28 (Information).

